

Analyse  
du Rapport du comité de travail en matière de prévention et  
d'aide aux hommes, *Les hommes, s'ouvrir à leurs réalités et  
répondre à leurs besoins*

ou

Comment fabriquer un problème

Décembre 2004

**Sont signataires de ce document :**

Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine

Chaire d'Étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes – Université Laval

Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail

Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec

Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec

Fédération des femmes du Québec

Institut de recherches et d'études féministes (Université du Québec à Montréal)

Le Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue

L'R des Centres de femmes du Québec

Relais-femmes

Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale

Réseau québécois d'action pour la santé des femmes

Regroupement Naissance-ReNaissance

Regroupement des femmes de la Côte-Nord

Regroupement des groupes de femmes de la région 03 (Portneuf-Québec-Charlevoix)

Regroupement québécois des CALACS (centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel)

Table des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles

Table des groupes de femmes du Bas Saint-Laurent

---

*Ce document a été réalisé grâce au soutien du Protocole UQAM/Relais-femmes du Service aux collectivités de l'UQAM*

## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>Introduction .....</b>	<b>4</b>
1. Notre démarche : l'analyse de discours.....	5
2. La méthodologie du rapport.....	6
2.1. <i>Évaluation critique</i> .....	8
3. La fabrication d'un problème : décider et affirmer, l'importance du choix des mots dans l'élaboration des représentations sociales.....	13
4. La fabrication d'un problème : comparer, énumérer et généraliser .....	14
5. La résolution de « problème » : déresponsabiliser et identifier un coupable .	16
5.1. <i>La question de la demande d'aide des hommes</i> .....	17
5.2. <i>La question de la socialisation</i> .....	17
5.3. <i>La question de l'adaptation des services</i> .....	22
<b>Conclusion .....</b>	<b>29</b>
<b>Annexe 1 .....</b>	<b>30</b>

## Introduction

L'analyse du Rapport du comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes *Les hommes, s'ouvrir à leurs réalités et répondre à leurs besoins* est devenue nécessaire pour les groupes de femmes dans le contexte où le gouvernement du Québec pourrait orienter ses décisions à partir du dit rapport, notamment en matière de santé et services sociaux. Cette nécessité est d'autant plus actuelle que le gouvernement s'apprête à modifier sa perspective d'Égalité en tenant compte de certaines revendications masculinistes dans sa future politique. L'Avis déposé par le Conseil du statut de la femme (CSF), *Vers un nouveau contrat social entre les femmes et les hommes*, réfère en effet explicitement au rapport de ce comité de travail (note 46, p.41).

Mais, que contient au juste ce rapport et quelle est sa valeur heuristique? L'analyse présente des faiblesses méthodologiques importantes. Sur le fond, le manque de rigueur observé dans la démarche a des répercussions sur le contenu et sur les recommandations. En fait, c'est avec étonnement que nous assistons à la fabrication de toutes pièces d'une problématique de « condition masculine » qui cache mal une dynamique antiféministe. À l'examen, il apparaît que : la problématique n'est pas ancrée dans un cadre conceptuel; la collecte des données laisse à désirer; les interprétations sont fortement suggérées aux intervenants approchés, sans compter que les conclusions semblent tirées à l'avance. Ces lacunes soulèvent de sérieux doutes sur la crédibilité du rapport et créent un malaise en constatant qu'il est apparemment endossé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et accrédité trop vite par le CSF.

## 1. Notre démarche : l'analyse de discours

Notre démarche emprunte, de façon générale, à l'analyse de contenu et, plus spécifiquement, à l'analyse de discours. L'analyse de contenu résulte de l'examen objectif, exhaustif, méthodique et si possible quantitatif d'un texte ou d'un ensemble d'informations en vue d'en tirer ce qu'il contient de significatif (Bellenger et Pigallet, 1996 dans Zoundi, 2004)<sup>1</sup>. L'analyse de discours est une analyse du contenu mais en lien « avec le lieu social dans lequel il est produit » (Maingueneau, 1998).<sup>2</sup> Autrement dit, l'analyse du discours renvoie à la relation entre le texte et son contexte. Son but est « de mettre en évidence et d'interpréter la relation entre les régularités du langage et les significations et les finalités exprimées à travers le discours » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 43).<sup>3</sup>

L'Écuyer (1990 : 6)<sup>4</sup> propose la démarche empirique suivante. Pour mettre en évidence le contenu manifeste du discours, il suggère de se poser les questions suivantes : « Quoi? C'est-à-dire qu'est-ce qui a été dit? » et « Comment le message est-il véhiculé, articulé ou exprimé » (L'Écuyer (1990 : 8). Il propose aussi, suite « à la découverte de la signification du message analysé » de poursuivre avec ces interrogations : « Qui parle? » [ou Qui écrit?], pour connaître les motivations et valeurs de l'auteur du message, puis « À qui le message est-il adressé? », pour identifier le public visé, et enfin « Pourquoi? , Dans quel but? » pour cerner les objectifs visés par les auteurs. Toujours selon L'Écuyer, « ces objectifs, intentions ou buts, peuvent être très clairement exprimés (contenus

---

<sup>1</sup> Lagi Zoundi (2004). «Analyse comparative des politiques des institutions internationales relatives à la promotion de l'éducation des filles dans les pays en développement : le cas de la Banque mondiale, de l'UNICEF et de l'UNESCO ».Thèse de doctorat en Administration et politiques scolaires en cours (sous la direction de Pierrette Bouchard). Québec : Université Laval.

<sup>2</sup> « Les tendances françaises en analyse du discours » : <http://cobalt.lang.osaka-u.ac.jp/~benoit/fle/conferences/maingueneau.html>

<sup>3</sup> Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Éditions du Seuil; pp. 605.

<sup>4</sup> Réjean L'Écuyer, (1990). *Méthodologie de l'analyse développementale de contenu, Méthode GPS et Concept de soi*. Québec : Presses de l'Université du Québec

manifestes), à demi voilés, ou profondément cachés (contenus latents) » (L'Écuyer, 1990 : 7). Les contenus latents désignent « ce qui est dessous, l'inexprimé, la vérité profonde ou le sens non verbalisé. En fait, le contenu latent est ce qui est révélé par le discours sans être explicitement dit » (L'Écuyer, 1990 : 9). Analyser le contenu latent revient donc à chercher la signification à travers ce qui est dit, mais surtout dans ce qui n'est pas explicitement dit en tenant compte du contexte social (Claper-Valladon et Raybaut, 1983 cités dans L'Écuyer, 1990 : 9).

De ce champ théorique découle la démarche que nous avons empruntée pour réaliser cette analyse du rapport. Plus concrètement, nous avons procédé en effectuant plusieurs lectures pour nous imprégner du rapport<sup>5</sup> et des annexes. Nous avons également étudié la méthodologie mise en œuvre et sa concordance interne; porté une attention particulière au choix des mots et des expressions et à leur récurrence; dégagé les principales idées générales et la logique de l'argumentation; pris en compte la présence ou non de contradictions; rappelé le contexte entourant la production du document et, finalement, dégagé son contenu latent.

## **2. La méthodologie du rapport<sup>6</sup>**

La démarche du Comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes comporte sept composantes que nous allons rappeler avant d'en évaluer la rigueur.

---

<sup>5</sup> Le rapport a été mis en ligne sur le site du ministère de la Santé et des services sociaux. Sans compter ses annexes, il comprend 41 pages. [msss.gouv.qc.ca/publications/acrobat/f/documentation/2004/04-911-01rap.pdf](http://msss.gouv.qc.ca/publications/acrobat/f/documentation/2004/04-911-01rap.pdf)

<sup>6</sup> Informations données dans la lettre du président du Comité au ministre de la Santé et des services sociaux et non dans le rapport. Elles auraient dû se trouver dans le rapport et être présentées de façon explicite.

- une recension des écrits pour identifier « les principales dimensions de la situation des hommes »; elle n'est pas incluse dans le rapport en tant que tel;
- un sondage auprès de 298 répondants des réseaux public et communautaire de santé et des services sociaux pour valider la pertinence de ces dimensions; six pages de synthèse sont placées dans l'annexe 6;
- un sondage auprès des organismes et établissements du réseau de la santé et des services sociaux qui réalisent des programmes ou des activités auprès des hommes<sup>7</sup> « afin de recueillir des données complémentaires et connaître les opinions du plus grand nombre »; la liste des organismes ayant répondu se trouve à l'annexe 5. La lettre de présentation et les questions sont dans l'annexe 6. Il n'y a pas de synthèse particulière quant à cette population spécifique;
- « un état de la situation des hommes québécois à partir des divers écrits déjà réalisés au cours des dernières années » et une analyse de la banque de données fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec concernant les consultations dans les CLSC du Québec; ce travail de documentation et d'analyse réalisé par un chercheur membre du comité est placé à l'annexe 2. Il constitue une publication en soi portant le titre de *Portrait des besoins des hommes québécois en matière de santé et de services sociaux* [il s'agit donc de la même opération que celle rapportée au début de l'énumération].
- un *Inventaire des ressources et services disponibles en matière de prévention et d'aide aux hommes*. Ce document, réalisé par un chercheur extérieur au comité, se trouve à l'annexe 3; il constitue lui aussi une publication en soi, éditée par le Centre d'études appliquées sur la famille;
- la tenue d'un colloque en octobre 2002 : *Entre les services et les hommes : un pont à bâtir*; il est l'une des deux principales références citées dans le rapport;

---

<sup>7</sup> Tous les soulignés dans ce texte sont de nous.

- des rencontres avec « des représentants d'organismes, des experts et des professionnels investis dans différents aspects de la question masculine »; la liste se trouve placée à l'annexe 7.

## **2.1. Évaluation critique**

Le rapport ne contient pas de compte rendu synthétique issu de la recension des écrits pour justifier comment, et à partir de quels critères, se sont faits les choix des « dimensions de la situation des hommes » sur lesquelles le comité a décidé de travailler. Autrement dit, il y a une absence de problématique. La collecte de données repose sur deux sondages réalisés auprès de répondants des réseaux public et communautaire de santé et des services sociaux et auprès des organismes et établissements du réseau de la santé et des services sociaux, en se limitant à ceux qui réalisent des programmes ou des activités auprès des hommes, dans la perspective très particulière de la « condition masculine ». Les résultats du premier sondage sont condensés dans une maigre synthèse de six pages (pour 298 répondants); quant au deuxième sondage, il ne donne lieu à aucun compte rendu particulier. Par contre, les opinions de ces répondants qui réalisent des programmes ou des activités auprès des hommes, de même que les membres du comité eux-mêmes, imprègnent nettement l'ensemble du rapport. Nous verrons pourquoi plus loin.

Par ailleurs, il est assez inhabituel que les deux sources d'information les plus sérieuses du document (le portrait des hommes québécois et l'inventaire des ressources) ne trouvent place qu'en annexes, à titre de documents indépendants. Le rapport aurait dû les intégrer pour nuancer ses assertions, les mettre en contexte et se donner un cadre de réflexion plus rigoureux. La relégation de ces deux études aux annexes explique le fait étrange que le rapport se cite lui-même (cite ses propres annexes) au moins dix-neuf fois.

Quant au colloque d'octobre 2002, *Entre les services et les hommes : un pont à bâtir*, que penser du fait qu'il survient trois mois après la formation officielle du comité? À ce titre, il ne peut logiquement pas résulter des travaux de « recherche » du comité. Celui-ci entame à peine son travail et les collectes de données (sondages) ne sont pas terminées.

Comme le colloque est souvent donné en référence dans le rapport, nous avons effectué une lecture complète des Actes<sup>8</sup> publiés. Il existe une similitude frappante entre les propos et les idées générales avancées par certains conférenciers du colloque et le contenu du rapport. En maints endroits, ce sont les mêmes mots, les mêmes textes. En fait, une large partie du rapport est rédigé à partir du contenu même des présentations du colloque. C'est tout de même étonnant! Les conclusions du comité sont directement puisées dans ce colloque, avant même toute démarche de recherche empirique! En clair, l'interprétation a non seulement précédé mais tenu lieu de collecte des données elles-mêmes.

De plus, les auteurs du rapport prennent de préoccupantes libertés avec le texte des conférences. Par exemple, il arrive qu'un conférencier présente son contenu sous forme de questions mais que dans le rapport, elles soient devenues des affirmations<sup>9</sup>. Dans un autre cas, les conférenciers présentent leurs constats pour certains groupes d'hommes qui vivent des problématiques spécifiques mais, dans le rapport, ces constats sont étendus à tous les hommes, de là une généralisation abusive.

---

<sup>8</sup> Gilles Rondeau et Stéphane Hernandez (sous la direction de), (2003). *Entre les services et les hommes : un pont à bâtir*. Collection Réflexions. Québec : Université Laval, Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes.

<sup>9</sup> Dans son texte de conférence intitulée « Particularités des interventions adaptées aux besoins spécifiques des hommes », Jocelyn Lindsay se sert des affirmations de Scourfield (2001) sur les discours tenus sur les hommes dans le contexte professionnel pour poser un certain nombre de questions. Le rapport construit sur les affirmations sans tenir compte du questionnement en contexte.

Les communications présentées lors de ce colloque varient beaucoup quant à leur ancrage théorique et à leur valeur épistémologique. Elles font parfois état de simples questionnements personnels alors que d'autres sont des prises de position politiques; certaines reposent sur de bonnes problématiques de recherche et d'autres ne sont que des interprétations hasardeuses de situations.

Par ailleurs, parmi les vingt-trois personnes rencontrées (provenant de seize organisations et institutions) par le comité à titre d'experts et de professionnels « investis dans différents aspects de la question masculine » (annexe 7), six sont eux-mêmes des membres du comité et trois sont des participants du colloque *Entre les services et les hommes : un pont à bâtir*. En clair, on se consulte soi-même.

Les réponses aux sondages constituent donc l'élément majeur de la démarche du comité pour recueillir des données. Comment a-t-on procédé? Un document de cinq pages, divisé en deux parties (partie à conserver et partie à retourner), a été envoyé dans le réseau psychosocial. La partie à retourner comprenait six questions. Celle à conserver par les répondants présentait le comité et la démarche entreprise. On y décrivait l'objectif du comité comme étant de « tester [...] la validité d'une première typologie des dimensions les plus significatives de la situation des hommes – la santé mentale et physique, l'éducation, la sexualité, la paternité, la vie professionnelle, les questions légales et juridiques, les styles de vie et l'inadéquation relative des services offerts aux hommes – ainsi qu'un premier portrait de celle-ci ». Finalement, cette partie du document faisait aussi la promotion de « la nécessité de développer une perspective différente à l'égard de la réalité masculine » (p. 8 de l'annexe 6).<sup>10</sup>

Il faut soulever ici une critique méthodologique très sérieuse quant à ce sondage. Les pages de présentation (partie à conserver) orientent explicitement les

---

<sup>10</sup> « Les opinions des organismes et des établissements du réseau de la santé et des services sociaux à l'égard des services offerts aux hommes telles que recueillies du 7 février au 15 avril 2003 ». Cette annexe de six pages n'a pas d'auteur.

réponses des répondants. Il s'agit d'un biais majeur qui aurait du alerter le ministère de la Santé et des Services sociaux. Qu'on nous permette de citer longuement cette présentation pour illustrer la gravité de ce biais :

### **« Le défi du comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes**

Même si la majorité des hommes québécois se portent relativement bien, plusieurs vivent des difficultés multiples, complexes et souvent très graves<sup>11</sup> pour lesquelles des diagnostics circonstanciés et des solutions systématiques doivent obligatoirement être privilégiés. Pensons par exemple, aux difficultés actuelles des garçons dans le système scolaire, au taux de suicide élevé que les garçons et les hommes connaissent et aux détresses vécues par ces derniers lors des ruptures d'union.

[...]. D'emblée, les membres du comité ont choisi de privilégier une approche globale de promotion et de prévention et se sont dits préoccupés par une sensibilisation plus large et un travail en amont. Ils s'inscrivent en faux en regard de la stigmatisation associée à l'expression « hommes en difficulté » et considèrent important que la société envisage les hommes d'une autre façon qu'en fonction des problèmes qu'ils vivent.

[...] Comme il s'agit du premier comité de travail officiellement mis sur pied pour traiter des questions des hommes, il leur revient de lui donner une coloration qui servira éventuellement de référence à toute initiative ultérieure; il leur faut aussi instaurer une perspective différente et se doter d'une vision commune du genre masculin [...] ».

### **« Une première ébauche de la situation vécue par les hommes**

[...] La fragilisation de la paternité et l'exclusion du père dans certains milieux ont fait l'objet de discussions animées.

[...]. Les orientations récentes en matière de droit familial et le panier de mesures plus coercitives à l'endroit des hommes à la suite des ruptures d'union ont été ramenés.

Finalement, les membres du comité jugent que les hommes et les garçons sont plus souvent perçus à tous les niveaux comme une clientèle difficile à servir. Ils sont également d'avis que les services ne sont pas suffisamment adaptés à la réalité masculine, notamment en ce qui a trait aux heures d'ouverture et à l'aménagement physique des lieux.

---

<sup>11</sup> Tous les soulignements dans ce document sont de nous.

Toutes ces dimensions [...] doivent aussi s'inscrire dans le discours actuel à l'égard des hommes d'où émergent [sic] un phénomène nouveau appelé « misandrie » alors que surgissent plusieurs nouveaux éléments positifs, comme l'ouverture plus marquée à la discussion et à l'aide » (annexe 6).<sup>12</sup>

Afin de bien faire comprendre la nature de ce biais, procédons par analogie. Faisons l'hypothèse de la démarche d'un chercheur qui, pour déterminer si les résidents d'un quartier X sont disposés à supporter un projet de réinsertion sociale d'ex-détenus, enverrait avec son questionnaire une description détaillée des risques liés à une telle entreprise! Les probabilités sont fortes pour que ce chercheur recueille des réactions mitigées ou négatives au projet. Dans le cas qui nous occupe, le comité propose *a priori* une vision et une grille d'interprétation préconçues aux répondants approchés. Il s'agit là d'un biais extrêmement grave qui, à notre avis, invalide la démarche du comité et discrédite le rapport. Aucun comité d'éthique de la recherche n'aurait accepté qu'une lettre de présentation n'oriente de cette manière les réponses sollicitées.

Le chercheur Jean-Claude St-Amant (2004)<sup>13</sup> a également publié sur le site antipatriarcat.org une critique méthodologique de la bibliographie du rapport qu'il considère être d'une « faiblesse inouïe ». La bibliographie renseigne en effet sur la nature de la démarche scientifique par la qualité des sources consultées. Selon St-Amant, elle ne rencontre pas les normes minimales. Il n'y a presque pas de source se référant aux rapports entre les hommes et les femmes, même si le document en traite abondamment. Une seule source (sur 28) provient d'une revue scientifique avec comité de lecture. Toujours selon le chercheur, le rapport présente « un caractère impressionniste plutôt que scientifique ».

---

<sup>12</sup> « ANNEXE 6 : Sondage auprès des organismes québécois concernés par la réalité des hommes – PARTIE À CONSERVER ». L'Avis du CSF réfère également à cette fausse notion de misandrie, à la page 83.

<sup>13</sup> Voir l'article en annexe.

Au bout du compte, si le contenu du rapport n'est pas élaboré à l'aide d'un cadre théorique explicite, s'il ne repose pas sur des sources scientifiques et si son mode de collecte de données est biaisé, quelle crédibilité peut-on lui accorder?

### **3. La fabrication d'un problème : décider et affirmer, l'importance du choix des mots dans l'élaboration des représentations sociales**<sup>14</sup>

On note dès le départ une approche et un choix de mots qui vise à construire l'idée d'injustice à l'égard « des » hommes. Il s'agit, semble-t-il, pour ces auteurs d'affirmer que leur description de la situation est la réalité des hommes. Leurs affirmations deviennent des faits. Le titre même du rapport relève de ce procédé. Les auteurs transforment des discours en « réalités » et des revendications en « besoins ». À force de répéter de fausses évidences émerge une problématique de « condition masculine ». C'est la prophétie créatrice. Voici quelques affirmations générales qui ne découlent pas d'un cadre conceptuel rigoureux :

« Une réalité s'impose de plus en plus, à savoir que ce sont les hommes qui enregistrent dans plusieurs domaines le plus de malaises, vivent le plus de difficultés et présentent le plus de vulnérabilités aux plans de la santé et du comportement. » (p.5)

« Cela, il faut le dire et l'affirmer sans réserve. La réalité est que lorsqu'on compare les choses en ce qui concerne les besoins, les hommes sont, plus que les femmes, en situation de difficulté aux plans de la santé physique, de la santé mentale et du comportement. » (p.5)<sup>15</sup>

Tout au long du document, il est ainsi question des « réalités des hommes » que la société refuserait de voir et de reconnaître (on verra plus loin que la critique pointe le féminisme) et auxquelles les services de santé et les services sociaux, entre autres, devraient répondre. On fabrique par la rhétorique une image

---

<sup>14</sup> Selon Jean-François Blin, « les représentations sociales sont des formes de connaissance spécifique, le savoir de sens commun, dont les contenus manifestent l'opération de processus génératifs et fonctionnels socialement marqués, [...] une forme de pensée sociale ». (1997), *Représentations, pratiques et identités professionnelles*. Paris : Éditions L'Harmattan : 217.

<sup>15</sup> Ce que nie l'annexe deux à certains endroits.

« d'hommes victimes ». Le texte ressasse les mêmes messages où il est question du « tabou sur leur souffrance », de leurs « malaises », « difficultés », « faiblesses » et « douleurs », de leurs « vulnérabilités aux plans de la santé et du comportement », de leurs « contradictions intérieures profondes », des multiples facettes de [leur] « détresse » et de l'évolution d'une société qui les a « fragilisés ». Le discours du lobby des groupes de pères et des hommes séparés ou divorcés est nettement perceptible dans la phrase suivante : les « ruptures d'union constituent une des réalités les plus difficiles auxquelles les individus peuvent être confrontés ». Sur les 30 pages (avant les recommandations) que compte le rapport, 1/5 porte directement sur leurs doléances.

Même si, comme on le verra plus loin, le texte fait référence au concept de socialisation pour expliquer certaines attitudes et certains comportements des hommes, c'est plutôt une explication essentialiste qui soutient l'argument d'injustice à l'égard des hommes. L'essentialisme repose sur le caractère supposément inné et naturel des différences entre les sexes, ce que « sont » biologiquement et intrinsèquement les hommes, comme une donnée immuable. Par exemple, le texte dit que l'on « doit partir de leur réalité et de leurs besoins et tenir compte de la façon dont ils sont et pensent comme hommes. » Un tel discours, contraire à l'approche de la socialisation, présuppose que les hommes ne font pas de choix dans la vie et que changer est pour eux impossible. Il favorise donc le statu quo et une déresponsabilisation masculine et sociale.

#### **4. La fabrication d'un problème : comparer, énumérer et généraliser**

Partant pourtant du constat que « la majorité des Québécois et des Québécoises (89%) considèrent être en bonne, très bonne ou excellente santé » et que « les différences entre les diverses catégories d'hommes s'avèrent souvent plus importantes que les différences entre les hommes et les femmes, notamment

lorsqu'on tient compte des différentes classes de revenu » (p. 8)<sup>16</sup>, le rapport réussit le tour de force de faire des hommes les victimes de la société sur le plan de la santé. Comment y parvient-il? Malgré la citation précédente, essentiellement par un processus (explicite ou non) de comparaison avec les femmes dont la santé serait en meilleur état. Par exemple, le constat à l'effet que « les hommes décèdent plus hâtivement que les femmes » sert à justifier un énoncé concluant à « leur vulnérabilité [...] beaucoup plus élevée que celle des femmes. » Autrement dit, c'est le mode polémique qui prime dès le point de départ puisque les différences entre hommes sont souvent plus importantes que les différences entre hommes et femmes. Comparer les sexes permet d'introduire une notion de symétrie, comme si les situations et les conditions de vie des hommes et des femmes étaient équivalentes.<sup>17</sup> Une fois le principe d'une « condition masculine » dolente mis en place, et naturalisé à titre de « réalité », l'énumération d'une longue liste de situations vise à solidifier l'argumentaire. On étend les problèmes à tout le groupe de sexe; de là découle une généralisation abusive qui occulte le fait que la plupart ne sont aucunement spécifiques aux hommes (par exemple, hypertension, obésité, cholestérol, diabète, alcoolisme, toxicomanie, dépression, etc.). Surtout, ils oublient de dire que ces problèmes ne résultent pas d'une discrimination sur la base du sexe, à l'instar de la condition féminine. Par ailleurs, dans un cas spécifique comme celui du cancer de la prostate, l'on ne peut tout de même pas justifier une telle lecture dualiste.

La mise en accusation des femmes se construit par imputations successives. Le domaine de prédilection du lobby des pères et des hommes séparés et divorcés est celui des lois qui encadrent la rupture d'union. Dans les sections qui portent

---

<sup>16</sup> Des variables comme celles de l'origine sociale, culturelle ou ethnique influencent fortement les écarts entre personnes d'une même catégorie de sexe. Bien que centrale, la catégorie de sexe n'explique pas toutes les différences. On peut penser, par exemple, à la situation sociale et économique des Amérindiens par rapport à celle des « Blancs » (emplois, revenus, santé, scolarisation, etc.). Les écarts entre femmes « blanches » et Amérindiennes sont souvent plus prononcés qu'entre hommes et femmes amérindiens. Le même constat vaut pour la comparaison entre hommes de diverses origines, selon les problématiques.

<sup>17</sup> La citation suivante illustre ce procédé : « La fin des années '80 marque [...] la reconnaissance de la condition masculine, au même titre que la condition féminine. » (p.4)

sur ce thème, il est ainsi question des trois lois qui ont facilité « le paiement des pensions alimentaires, [modifié] le code civil du Québec et le code de procédure civile relativement à la fixation des pensions alimentaires pour enfants et [institué] au code de procédure civile la médiation préalable en matière familiale ». Les auteurs soulignent systématiquement qu'elles ont résulté « des revendications portées à l'attention du gouvernement par les groupes de défense des droits des femmes. » [...] « Quant aux mesures législatives et réglementaires canadiennes, elles ont aussi été instituées afin de donner suite aux revendications du mouvement des femmes. » (p. 15) Ce faisant, on construit subrepticement l'idée d'injustice.

##### **5. La résolution de « problème » : déresponsabiliser et identifier un coupable**

Le rapport soutient trois idées générales : « Les données recueillies mettent à l'avant plan [1] les problèmes liés à la demande d'aide des hommes et à [2] la socialisation masculine, ainsi que [3] le manque d'adaptation des services aux réalités masculines ». Si la 1<sup>ière</sup> provient d'un constat empirique, les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> relèvent de l'interprétation. La seconde fait référence à un champ théorique bien développé, celui de la socialisation sexuée, et aurait pu donner de bonnes assises à l'interprétation. Nous verrons que, malgré sa pertinence, elle ne sert pas de fil conducteur au comité. En effet, c'est plutôt la troisième conclusion – résultant d'une fabrication – qui sera retenue malgré ses incompatibilités fréquentes avec la socialisation en maints endroits. Ces contradictions entre les idées maîtresses s'expliquent par les positions et référents mêmes des personnes mandatées à ce comité : des activistes des lobbys des pères et des droits des hommes et des chercheurs issus de différentes disciplines. Ils se rattachent tous à divers paradigmes masculinistes ou en tout cas de « condition masculine ». Le président du comité résume la situation dans sa lettre au ministre de la Santé et des Services sociaux : « Dès nos premières réunions, il est apparu clairement que le mandat qui nous avait été confié représentait un

défi de taille : défi de démonstration autant que d'affirmation ». N'est-ce pas là avouer la vocation politique du projet? Il est significatif, comme nous l'avons déjà relevé, que les contributions les plus sérieuses (crédibles au plan scientifique) du comité aient été placées en annexes et très peu intégrées au corps du texte. De même, l'approche théorique la plus féconde (la socialisation sexuée) n'a été qu'effleurée et lorsque les auteurs la citent, c'est pour justifier une déresponsabilisation des hommes.

### **5.1. La question de la demande d'aide des hommes**

La première idée générale, le constat de problèmes liés à la demande d'aide des hommes, est soutenue par le *Portrait des hommes québécois en matière de santé et de services sociaux* présenté à l'annexe deux. Cette description fournit des données de base et se révèle plutôt sobre dans l'ensemble : « Les hommes utilisent moins les services que les femmes. Ils sont cependant aussi nombreux à avoir utilisé la chirurgie d'un jour même s'ils ont moins bénéficié de services à domicile après l'intervention. Le tiers des consultations en santé mentale sont faites par des hommes. On retrouve la même proportion dans les services psychosociaux et d'intégration et dans ceux de réintégration sociale en santé mentale. Finalement, moins d'hommes que de femmes utilisent des médicaments, que ceux-ci soient prescrits ou non. » On remarque un souci d'éviter le piège des généralisations abusives et la « victimisation » des sujets étudiés.

### **5.2. La question de la socialisation**

La deuxième idée générale soutenue dans le rapport réfère aux théories de la socialisation. Deux positions contradictoires, en termes d'action et d'intervention, peuvent émerger du recours à ces théories. Elles sont manifestes dans le rapport et signalent certaines divergences de vue au sein même du regroupement. D'un

côté, la socialisation peut être utilisée comme une avenue pour responsabiliser des hommes face à leur santé. La prise de conscience des contraintes liées aux caractéristiques de « la » masculinité peut les amener à se prendre en main et à s'émanciper des stéréotypes et des rôles sociaux traditionnels (d'où résulterait plus d'égalité entre les sexes).

Les constats tirés de l'annexe 2 montrent de quelle manière la socialisation qu'ils reçoivent en tant que garçons influence leurs attitudes et comportements.

« De manière générale, les hommes se nourrissent moins bien que les femmes et un moins grand nombre d'entre eux considèrent avoir des habitudes alimentaires saines. Ils mangent moins de produits riches en fibres, de fruits et de légumes et plus de gras. Ils ont moins tendance à prendre leur petit déjeuner tous les matins et ils consomment plus de sel. La témérité des hommes les rend plus à risque d'accidents sportifs. Par ailleurs, même si certains d'entre eux, parmi les jeunes, sont plus actifs physiquement, ils sont plus enclins que les femmes à abandonner l'activité physique et à négliger leur condition, une fois passé la trentaine. [...] Les comportements sexuels à risque sont plus élevés chez les hommes que chez les femmes. De manière générale, les hommes sont identifiés comme étant deux fois plus sujets que les femmes à s'engager dans des pratiques sexuelles à risque. Plus d'hommes que de femmes déclarent ainsi avoir plusieurs partenaires sexuels, une différence qui est particulièrement significative chez les 25-44 ans. Près du quart des hommes dans cette situation rapportent ne jamais utiliser le condom. [...] On rencontre plus d'hommes que de femmes avec des problèmes d'alcoolisme ou de toxicomanie [...]. Ils mentionnent avoir consommé deux fois plus d'alcool que les femmes et ils sont plus nombreux à s'être enivrés, ils sont aussi plus souvent impliqués dans des accidents de la route reliés à l'alcool au volant. La surconsommation de boissons alcooliques pourrait être plus facile pour les hommes, parce que boire est encore socialement plus acceptable pour eux que ce ne l'est pour les femmes. [...] Davantage d'hommes meurent de façon violente parce qu'ils adoptent un style de vie qui les expose aux situations dangereuses. [...] Les hommes meurent davantage d'accidents de la route. Ils conduisent plus sportivement, plus souvent sous l'influence de substances et seraient davantage réticents à boucler leur ceinture de sécurité. [Et ainsi de suite] » (pp. 11-14)

Un extrait tiré de *l'Inventaire des ressources et services disponibles en matière de prévention et d'aide aux hommes* permet d'envisager les possibilités de cette approche :

« Selon Fischer et al. (1983), si les femmes consultent plus souvent, c'est qu'elles ont une attitude plus favorable face au fait de demander de l'aide. Elles ont aussi des sentiments plus positifs face au soutien social et sont plus portées à se tourner vers l'aide professionnelle lorsque leur réseau informel n'est plus efficace (Veroff, 1981). Johnson (1988) souligne que les femmes sont plus tolérantes au stigmate qu'une demande d'aide peut entraîner et plus aptes à reconnaître leur besoin d'aide. Pour nous, (Dulac, 2001) cette différence s'explique largement par la socialisation. Des qualités comme la compétence, l'autosuffisance, l'indépendance sont autant de traits considérés masculins, mais avoir besoin d'aide est assez facilement associé à une caractéristique féminine. Par ailleurs, demander de l'aide suppose une forme de dépendance à l'égard d'un aidant, ce qui est contradictoire à la valorisation de l'autonomie cultivée chez les garçons. Le fait que les hommes ont tendance à moins dévoiler leur intimité constitue aussi un facteur non négligeable (Dulac, 2003).

De plus Trinkoff et Anthony (1990) soulignent que si les femmes utilisent plus les services d'aide que les hommes, c'est que contrairement à ceux-ci elles ont une stratégie préventive et consultent pour des symptômes dont le degré de développement est moins sévère. En revanche, les hommes consultent plus tardivement et ce, pour des problèmes aggravés, ce qui entraîne une démarche plus stigmatisante et des coûts de traitement plus élevés. Les hommes sont moins enclins que les femmes à faire confiance à l'aide psychosociale, mais cette tendance est cependant moins marquée chez ceux qui ont une vision moins stéréotypée des rôles masculins (Whitaker, 1987); ils ont aussi des exigences précises sur la façon de résoudre leurs problèmes (Lang, Wagner et Tata, 1995). L'estime de soi semble jouer un rôle important. »

L'approche est intéressante pour comprendre et intervenir sur soi face à sa santé et dans ses rapports aux autres. Mais, il y a, d'un autre côté, une façon différente d'utiliser ces théories - omniprésente dans le rapport du comité - qui conduit à déresponsabiliser les hommes (et à accentuer les inégalités). Selon cette optique, la socialisation masculine (la notion de genre dans ce contexte particulier) sert à expliquer que les hommes sont victimes d'un système

contraignant extérieur à eux. Il faudrait les laisser être ce qu'ils sont vraiment, redevenir eux-mêmes, des hommes (le sexe biologique), pour qu'ils soient heureux. De sociologique, l'approche devient sociobiologique. Elle invoque des attitudes et des comportements « naturels » sur lesquels ils n'auraient aucun contrôle [!]. Ce serait donc aux autres (à la société, aux systèmes d'éducation, de santé, de justice, etc.) de changer pour les accepter « comme ils sont » et s'adapter à « leurs besoins ». « Cela exige de la part des intervenants de parvenir à aider les hommes à se faire aider. » La citation suivante tirée du rapport, mais issue d'une des conférences du colloque *Entre les services et les hommes : un pont à bâtir* illustre bien cette dernière position :

« Le processus de socialisation favorise le développement d'une identité en accord avec les caractéristiques attribuées aux genres et limitant l'expression de l'humanité autant des hommes que des femmes. La fabrication sociale des hommes possède ses prémisses, ses injonctions, son code de la masculinité et ses moyens de régulation permettant l'intégration des modèles sociaux [et] ... une identité masculine bien intégrée se doit de maintenir et de présenter une image d'indépendance et d'invulnérabilité. [...] Ainsi, le processus de socialisation est un moyen favorisant l'aliénation et l'intériorisation de l'autoaliénation pour maintenir une image d'invulnérabilité et d'indépendance. » (p.6)

Le concept d'aliénation est fort et à ce titre mérite qu'on s'y arrête. Le dictionnaire le définit comme « état de l'individu qui, par la suite des conditions extérieures (économiques, politiques, religieuses), cesse de s'appartenir, est traité comme une chose, devient esclave des choses et des conquêtes même de l'humanité qui se retournent contre lui ». L'affirmation renforce l'idée que les hommes sont les victimes de forces extérieures en éludant la question des privilèges matériels bien réels liés à l'appartenance à une classe de genre ainsi socialisée. Ce faisant, le processus de la *symétrisation* est encore mis en œuvre puisque, rappelons-le, la socialisation est un processus qui touche les deux sexes. En plus d'évacuer la question de la responsabilité masculine face à sa vie et à son devenir, on efface du même coup la discrimination systémique qui profite aux

hommes comme groupe social et défavorise les femmes dans la même mesure. Soutenir qu'hommes et femmes sont « chacun à leur façon » victimes de la socialisation différentielle entre les sexes laisse croire que le patriarcat ne profite à personne. Pourquoi alors est-il maintenu et réactivé sans cesse ainsi qu'en témoignent les luttes au sujet des tâches domestiques et familiales assumées encore majoritairement par les femmes, de la pornographie, de la prostitution et de la violence domestique dont elles sont les principales victimes, de leur pauvreté chronique au fil des époques ou encore du phénomène nouveau de la sexualisation précoce des jeunes filles, pour ne nommer que celles-là.

Cette perception floue et erronée de l'homme non-sujet, non-acteur social, va très loin. Dans le rapport, elle s'exprime par un discours énigmatique qui prête indistinctement « aux » hommes une déconnexion déraisonnable de la réalité :

« Les hommes semblent entretenir un rapport différent à leur corps et à leur bien-être personnel de telle sorte que le rapport objectif ne correspond pas au rapport subjectif qu'ils entretiennent avec leur santé. » (p. 7)

« [...] Lors de leur séparation, les pères se portent beaucoup moins bien que les mères suite à la rupture. [...] La honte est une émotion omniprésente [...] De tels sentiments ne sont pas faciles à détecter parce que largement inconscients. » (p. 19).

« La socialisation masculine va à l'encontre de la détection et de l'acceptation des symptômes, inhibant ainsi la demande d'aide. De surcroît, les hommes n'envoient pas toujours des messages clairs par rapport à eux- mêmes » (p. 7).

Les théories de la socialisation sexuée, dans un tel contexte, peuvent non seulement servir d'excuse pour éviter de se prendre en main mais également participer à créer des pathologies.<sup>18</sup>

---

<sup>18</sup> Nous avons été tentées par le néologisme « pathologiser ».

« De nombreux hommes souffrent aussi de troubles de la personnalité. Les affections de ce type les plus fréquemment diagnostiquées chez ceux-ci sont les personnalités obsessives- compulsives, narcissiques et antisociales. De tels désordres peuvent être reliés au mode de socialisation qui pousse les hommes vers la compétition, l'autosuffisance et l'isolement. » (p. 10)

### **5.3. La question de l'adaptation des services**

La troisième idée générale avancée dans ce rapport concerne le « manque d'adaptation des services aux réalités masculines ». Aux fins de la démonstration, mais en fait au cœur même du discours, ce sont les femmes qui sont pointées du doigt comme responsables de cette non adaptation des services. En voici une preuve dans cet argumentaire :

« L'intervention classique qui s'appuie sur le désir et la capacité des personnes de verbaliser leurs souffrances tend à éloigner les hommes traditionnels car ceux-ci ne sont pas enclins à se plaindre ou à demander ouvertement de l'aide. Dans cette perspective, lorsqu'ils le feront finalement, ce n'est pas tant la manière qu'ils auront de demander de l'aide qui posera problème mais bien l'interprétation qu'en feront les dispensateurs de services. De nos jours, la grande majorité de la main-d'œuvre de première ligne en santé et services sociaux est constituée de personnes de sexe féminin. Celles-ci sont aussi omniprésentes dans le réseau des garderies et majoritaires, dans celui de l'éducation primaire et secondaire. Dans ces milieux, il importe particulièrement que les garçons et les hommes soient reçus pour ce qu'ils sont [encore ici l'essentialisme]. Or, comme les dispensateurs ont l'habitude d'intervenir plus fréquemment auprès des femmes, ils se retrouvent moins à l'aise d'intervenir auprès de la clientèle masculine, notamment lorsqu'elle se présente en situation de crise. Les dispensateurs de services ont aussi plus de difficultés à lire et décoder les modes masculins d'expression des sentiments et des émotions. En conséquence, les hommes sont plus à risque de les braquer et d'augmenter leurs résistances (p.7-8).

Cet extrait est à tel point rempli de préjugés, qu'il est difficile de savoir sous quel angle commencer à en faire la critique. Par exemple, que sous-tend une phrase comme « les hommes traditionnels ne sont pas enclins à se plaindre. » Que les hommes non traditionnels seraient enclins à se plaindre ? La comparaison

semble plutôt se faire avec les femmes (traditionnelles ou non) qui, elles, le seraient. Nous penchons pour cette deuxième interprétation compte tenu du choix d'une citation placée juste avant l'extrait : « Selon Lorber, les femmes prennent davantage de congés de maladie et se perçoivent comme malades à un seuil plus bas. Cette attention aux problèmes de santé mineurs les porte à consulter plus rapidement et plus régulièrement. A l'inverse, les hommes consultent plus souvent pour des problèmes graves et sont alors confrontés à des diagnostics plus lourds (p. 7). » En fait, est sous-entendue l'idée que les femmes consultent trop et pour des motifs futiles ou du moins qu'elles sont privilégiées de pouvoir être entendues à un seuil aussi bas. Outre l'insinuation réductrice, car dans un tel contexte l'expression « se plaindre » n'est pas un compliment, on fait comme si les femmes ne vivaient pas elles aussi de graves problématiques de santé<sup>19</sup>. Ces données auraient pourtant pu être interprétées comme des pratiques responsables de la part des femmes face à leur santé.

La citation mise en exergue plus haut est très révélatrice de l'argumentaire au centre des travaux du comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes et, compte tenu de son importance dans l'argumentation, nous l'analyserons avec attention. En effet, selon le comité, la demande d'aide « des » hommes n'est pas problématique mais la réponse qu'ils reçoivent, oui. C'est ce que les auteurs appellent « l'interprétation qu'en feront les dispensateurs de services. » Avant de se questionner sur l'interprétation qui fait problème, il faut s'arrêter à la caractéristique qui la surdétermine, à savoir le sexe des dispensateurs. Ce sont des « personnes de sexe féminin » qui forment « la grande majorité de la main-d'œuvre de première ligne en santé et services sociaux ». Mais quel est leur tort? Selon les auteurs du rapport, elles ne seraient pas capables d'accepter « les garçons et les hommes [...] pour ce qu'ils sont ». Habitues à intervenir plus souvent auprès des femmes, elles seraient moins à l'aise avec les hommes, surtout avec ceux qui arriveraient en situation

---

<sup>19</sup> L'annexe deux donne pourtant des indications à cet effet.

de crise. Elles auraient « plus de difficultés à lire et décoder les modes masculins d'expression des sentiments et des émotions. En conséquence, les hommes [seraient] plus à risque de les braquer et d'augmenter leurs résistances » .

L'invalidation de compétence de cette main-d'œuvre féminine relève encore une fois de l'approche essentialiste. Elle présuppose en effet que l'appartenance à un sexe détermine intrinsèquement (biologiquement?) des aptitudes différenciées. La critique désignant « la mise en place de ressources universelles à partir de critères essentiellement féminins de détermination des besoins d'aide » le démontre. Or, la prémisse de départ de cet argument – la prétention voulant que les femmes ne comprennent pas les hommes – est présentée sans fondement. En fait, les femmes sont socialisées tout au long de leur enfance et de leur adolescence à prendre soin des autres et à répondre à leurs besoins, à commencer par ceux des hommes. Ce sont encore elles, majoritairement, qui prennent soin des enfants, des malades et des personnes âgées des deux sexes. Les métiers où elles se retrouvent majoritaires correspondent d'ailleurs souvent à cette fonction à laquelle elles sont socialisées. Par ailleurs, les prémisses d'une différenciation entre dispensateurs des deux sexes ou de l'importance d'une identité de genre entre aidant et client ne font pas l'unanimité dans le réseau même du comité. De plus, selon Turcotte (2003), « les hommes et les femmes qui exercent une même profession s'identifient à des thèmes similaires »; « [...] une relation d'aide efficace n'implique pas nécessairement le partage de valeurs et de croyances communes ».<sup>20</sup>

Notons dans l'extrait au sujet des critères essentiellement féminins, l'opposition entre « ressources universelles » et « critères féminins » [spécificité]; c'est un autre procédé qui construit l'idée d'une confiscation ou encore d'une injustice à

---

<sup>20</sup>Daniel Turcotte (2003). « Qu'est-ce qui caractérise les hommes qui choisissent de s'engager dans une profession d'aide ». Actes du colloque *Entre les services et les hommes : un pont à bâtir*, Op. cit. p. 24 et 25

l'égard des hommes. Par ailleurs, l'allégation à l'effet que cette main-d'œuvre féminine serait plus susceptible de se « braquer », ce qui aurait pour effet « d'augmenter les résistances » de ces hommes, est très forte! Sans donnée empirique, cette hypothèse construit la « réalité » d'une répression et d'une fin de non recevoir que subiraient les hommes : « Lorsqu'ils demandent de l'aide, les hommes plus traditionnels le font d'une façon non conventionnelle, parfois agressivement parce que mal dans leur peau. Ils risquent d'être reçus de manière répressive, ou de se voir refuser l'accès aux services. » La déclaration est outrée! Ce type d'assertions illustre un procédé idéologique d'inversion des responsabilités qui montre par le fait même un antagonisme à l'égard des femmes. Pour ces femmes dispensatrices de services – car c'est en terme de polarisation entre les sexes qu'est posée la relation – cela implique, en bout de ligne, d'accepter de façon impassible l'agressivité et la colère de ces hommes. Leurs comportements sont excusés d'avance parce que ces hommes sont « mal dans leur peau »<sup>21</sup>, surtout face à des femmes. Celui de ces dernières est au contraire dénigré sévèrement, a priori. Partant du prétendu constat d'une supposée froideur d'accueil dans les services d'aide, la suite des remarques et commentaires glisse de plus en plus et renforce l'idée de victimisation :

« Les hommes sont une menace, particulièrement en lien avec l'abus sexuel envers les enfants et la violence envers les femmes et les enfants. Ils ne sont d'aucune utilité, contribuant peu aux tâches domestiques et étant incompétents dans les soins de l'enfant. Les hommes n'ont pas rapport [...] » (p. 22).

« Il n'y a aucun avenir d'aide dans un système qui agresse le client, ne juge pas ses besoins comme étant légitimes et le blâme pour ses échecs. Non, le client n'a pas tort. (p. 24)»

---

<sup>21</sup> Le CSF montre une perméabilité à ce discours lorsque, dans son *Avis Vers un nouveau contrat social entre les femmes et les hommes*, il écrit que des hommes ont recouru à la violence « pour masquer leur sentiment d'impuissance et leur détresse » (p. 120).

Les auteurs du rapport entérinent la déresponsabilisation de ces hommes face au contrôle et à la violence qu'ils exercent. S'en défendre, pour ces femmes [signification occultée sous les vocables « reçus de manière répressive »], serait entretenir « l'idée qu'un homme en colère est forcément porteur de violence » (p.8). Voilà un argument d'autorité pour contrer à l'avance le désaccord et surtout faire taire. De plus, les auteurs du rapport présument que les personnes dans les services de première ligne ne savent pas différencier entre violence et malaise. Ou bien c'est leur faire injure, ou bien c'est encore invalider leurs compétences parce qu'elles sont « en majorité des femmes ».

Revenons aussi sur l'idée que « l'intervention classique [...] tend à éloigner les hommes traditionnels [parce qu'elle] s'appuie sur le désir et la capacité des personnes de verbaliser leurs souffrances ». Ces hommes, on l'a vu, auraient de la difficulté à y parvenir pour deux raisons : verbaliser serait plus féminin que masculin et ils seraient confrontés à une majorité de femmes peu disposées, dit-on, à les accepter « comme ils sont ». Il y a, au Québec, 2231 psychologues masculins.<sup>22</sup> À notre connaissance, ces derniers ne procèdent généralement pas différemment des psychologues de sexe féminin dans leurs interventions. Faire soi-même une demande d'aide et exprimer ce qu'on ressent semble au cœur même du processus de soutien psychologique autant chez les hommes que chez les femmes. De plus, en passant sous silence l'expérience des demandeuses de services, le rapport sous estime grossièrement les difficultés que les femmes ont **elles aussi** à se reconnaître suffisamment en difficulté pour devoir demander de l'aide.

Par ailleurs, il existe plusieurs services d'aide et d'écoute téléphonique bienveillante qui garantissent l'anonymat et la confidentialité et qui permettent de gérer l'échange à sa convenance. Or, les hommes ne les utilisent pas

---

<sup>22</sup> Site de l'Ordre des psychologues du Québec. Tableaux statistiques au 31 mars 2004.

davantage. C'est dire que l'interprétation à l'effet que les hommes utilisent peu certains services parce ce sont des femmes qui leur répondent ne tient pas.

Cette attaque contre des femmes est vite généralisée à d'autres travailleuses ciblées par le comité. Alors qu'il est question des services dans le réseau de la santé et des services sociaux, la critique s'étend soudainement au « réseau des garderies [où les femmes sont "omniprésentes"] et à « celui de l'éducation primaire et secondaire [où elles sont "majoritaires"] ». Coupables, par association, juste parce que leur nombre est supérieur à celui des hommes dans ces domaines? Ou parce qu'elles y sont en position d'autorité, accréditant l'idée de victimisation?

Où est le problème? En ce qui concerne les garderies, nous n'avons trouvé aucun développement ... Par contre, la question du taux de décrochage scolaire plus élevé chez les garçons que chez les filles sert depuis de nombreuses années, selon Bouchard, Boily et Proulx (2003), de « catalyseur au discours masculiniste ».<sup>23</sup> L'ouvrage montre l'influence des groupes masculinistes sur l'opinion publique. La stratégie utilisée dans le présent rapport sur la santé s'avère en tout point comparable à celle appliquée pour l'éducation des garçons (victimisation des hommes, mise en accusation des femmes et du féminisme).

« Le taux de décrochage scolaire des garçons est alarmant et leur cursus scolaire beaucoup plus lent que celui des filles. [...] Il est important que l'école soit organisée de façon à donner une chance égale aux garçons et aux filles et il convient que le Québec se dote de pratiques éducationnelles qui favorisent autant le succès des garçons que des filles. Le Comité croit aussi nécessaire que des changements soient opérés dans le système scolaire afin de rendre l'atteinte de cet objectif possible.

Par ailleurs, les femmes composent la très grande majorité des ressources de première ligne, non seulement dans la santé et les

---

<sup>23</sup> BOUCHARD, Pierrette, Isabelle BOILY et Marie-Claude PROULX. *La réussite scolaire comparée selon le sexe : catalyseur des discours masculinistes*, Ottawa, Condition féminine Canada, 2003, 143 p

services sociaux, mais aussi dans le secteur de la petite enfance et dans celui de l'éducation. Une plus grande masculinisation dans le personnel formé pour s'occuper de ces tâches pourrait favoriser l'adaptation de ces services en fonction des besoins des garçons. » (p.36)

Plus simplement, les travaux de recherche de Terrill et Ducharme (1994)<sup>24</sup> et de Bouchard et St-Amant, 1996,<sup>25</sup> montrent que si les garçons réussissent relativement moins, c'est qu'ils consacrent, en moyenne, beaucoup moins d'heures que les filles, par jour et par semaine, à leurs travaux scolaires.

Les données sur le temps d'étude quotidien établissent [...] de fortes différences entre les filles et les garçons. À cet égard, les filles étaient plus de deux fois plus nombreuses que les garçons (23,9% vs 10,5%) à consacrer au moins deux heures par jour à leurs travaux scolaires au secondaire. À l'opposé, elles étaient presque deux fois moins nombreuses (22,5% vs 42,7% à leur accorder une demi-heure ou moins. [...] À l'évidence, elles investissent beaucoup de temps dans leurs études, ce qui pourrait expliquer une bonne partie de leur supériorité sur les garçons quant à leur rendement scolaire. Cela pourrait aussi expliquer pourquoi elles sont beaucoup plus nombreuses à accéder à des études collégiales. (Terrill et Ducharme, 1994 : 119)<sup>26</sup>

Pour réussir à l'école, il faut aussi y mettre du sien. Rendre le système scolaire et son personnel enseignant de sexe féminin responsable du fait qu'il y a plus de garçons que des filles en difficulté constitue encore ici un processus favorable à la déresponsabilisation.

---

<sup>24</sup> Ronald Terrill et Robert Ducharme (1994). Passage secondaire-collégial : caractéristiques étudiantes et rendement scolaire. Montréal : Service régional d'admission du Montréal métropolitain. Voir tableau 5.4., p. 118.

<sup>25</sup> « Les filles aiment mieux l'école que les gars. Pas surprenant qu'elles réussissent mieux », Bulletin du CRIRES-CEQ, vol. 8, automne 1997, p.1-4

<sup>26</sup> Par semaine, sur un échantillon représentatif de jeunes du secondaire (n=1323), Bouchard et St-Amant constatent que 55% des filles consacrent de 1 à 5 heures à leurs travaux scolaires alors que 46% des garçons y consacrent moins de 1 heure (CRIRES, 1997). Ces résultats sont corroborés dans une autre de leurs études récentes.

## **Conclusion**

Même si, dans sa lettre adressée au ministre de la Santé et des services sociaux, le président du comité soutient que son « argumentation devait s'éloigner de toute forme de militance », l'analyse des biais méthodologiques et idéologiques du rapport démontre que son équipe et lui ont fait le contraire. De même, malgré son insistance sur le fait que son comité de travail a « été chargé par le ministère de tracer un portrait des besoins des hommes et d'établir des priorités d'action à leur égard », l'introduction rappelle explicitement les pressions politiques exercées par le milieu [le lobby masculiniste] pour que le ministère se décide à former un groupe de travail : « cet engagement [du ministère] donnait suite à plusieurs pressions du milieu » (p. 1). Cette information renseigne sur les « besoins » ainsi esquissés, cachant mal des revendications choisies et intéressées. Si le défi du Comité de travail était de « démontrer autant qu'affirmer », comme le signale son président au ministre, l'analyse de contenu et des revendications démontre qu'il n'a réalisé que son deuxième objectif.

## **Annexe 1**

Une critique méthodologique de : *Les hommes : s'ouvrir à leurs réalités et répondre à leurs besoins*. Rapport du Comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes.

« Une faiblesse inouïe »<sup>27</sup>

par

Jean-Claude St-Amant

Le rôle de la bibliographie dans un travail de recherche bien fait est de renseigner le lecteur et la lectrice sur les sources utilisées pour construire l'argumentaire. La méthodologie de présentation doit aussi permettre de retourner à ces sources afin de vérifier si la pensée des auteurEs citéEs a bien été respectée et si d'autres renseignements auraient pu utilement compléter le propos.

La bibliographie constitue donc les assises premières d'un rapport qui se veut sinon scientifique, à tout le moins sérieux et crédible. Or, celle accompagnant ce qu'il est maintenant convenu d'appeler le «rapport Rondeau» ne rencontre pas les normes minimales imposées à un élève en début d'études collégiales. Cette faiblesse est tout à fait inacceptable de la part d'un auteur qui signe en faisant suivre son nom du Ph.D, de surcroît enseignant universitaire depuis nombre d'années. Voyons-y dans le détail.

De façon très étonnante si on considère l'objet du rapport, très peu des ouvrages cités proposent une réflexion sur un ou des aspects des hommes québécois, ou encore sur les rapports entre les hommes et les femmes. Pourtant, de nombreux ouvrages, d'excellentes bibliographies thématiques sont disponibles et le recours à de tels outils aurait pu corriger quelques-unes des incohérences du

---

<sup>27</sup> Texte publié sur [antipatriarcat.org](http://antipatriarcat.org)

rapport. À défaut d'apprendre à l'auteur à structurer sa pensée, au moins auraient-ils pu permettre de présenter décemment celle des autres.

La bibliographie présente 28 titres :

- 6 d'entre eux sont des ouvrages généraux d'histoire du Québec (incluant un document de quelques pages produit par le Ministère du conseil exécutif!); aucun ne porte spécifiquement sur l'après-guerre ou sur une période plus récente de l'histoire ; pourtant, encore ici, les bonnes synthèses ne manquent pas.
- 4 présentent des données statistiques brutes (criminalité, portrait social du Québec, conditions de vie, démographie) que l'on se doit de bien situer;
- 2 titres sont des dossiers de la revue à grand tirage *L'Actualité*, que l'on ne peut certes pas qualifier de source d'information scientifique sur les besoins des hommes;
- le rapport se cite lui-même! Plus précisément, l'annexe 2 du rapport est présentée comme une source indépendante. Par contre, contre toute logique, ce n'est pas le cas de l'annexe 3, un document de même nature.
- 7 documents sont produits par divers ministères (Justice, Sécurité publique, Institut de la statistique, MESSF, Ministère du Conseil exécutif, Bureau de la statistique, Ministère de la famille et de l'enfance) et ne constituent pas comme tels des réflexions sur les hommes québécois. Ces documents ont été produits pour d'autres fins et tout au plus s'agit-il d'informations secondaires.

Bref, en étant très souple sur les critères d'inclusion, il n'y a que 14 des 28 titres qui contribuent à la réflexion sur le thème du rapport. Et j'inclus dans ce total le fait que l'auteur se cite lui-même à trois reprises! Par ailleurs, un seul document provient d'une revue scientifique avec comité de lecture. Cette rareté mine encore la crédibilité du rapport et lui confère un caractère plus impressionniste que scientifique.

Reste à voir si les documents apparaissant en bibliographie ont effectivement été utilisés dans le rapport. Surprise! Des 28 titres, 11 d'entre eux ne le sont pas! Ils ne semblent avoir été ajoutés que pour jeter de la poudre aux yeux des lecteurs et lectrices en général peu méfiantEs envers ce genre de pratique. Le total de 11 titres en bibliographie non-utilisés dans le texte inclut 5 ouvrages parmi les 14 qui touchent à une facette de la problématique du rapport. Il y a lieu de se demander sur quoi donc est construit le rapport Rondeau. Très certainement sur autre chose que ce qu'il prétend.

Le document présente des notes en bas de page qui proviennent de sources qui ne sont pas citées en bibliographie, ce qui, encore une fois, ne respecte pas les règles méthodologiques minimales. Par exemple, la toute première note du rapport renvoie à un article du journal *La Presse* datée du 8 juin 2001<sup>28</sup>. La deuxième invite «le lecteur» (sic) à consulter un rapport dont la référence n'apparaît nulle part. Et ainsi de suite.

Le rapport présente ainsi dix références qu'il est impossible de vérifier. Elles sont de deux ordres. Dans le premier groupe, elles comprennent : une référence à 1) une enquête de Statistique Canada, 2) une étude du Conseil du bien-être social, 3) une enquête émanant de la Direction de ressources humaines Canada et de Statistique Canada, un rapport de Revenu Québec, un volume signé Hubert Van Gisjeghem pour lequel nous incitons fortement les lecteurs et lectrices de ce présent texte à vérifier les positions controversées concernant la légitimation de l'inceste et la pédophilie, enfin un dépliant d'une organisation dont le sigle ne correspond à aucune des organisations consultées suivant l'annexe 5.

Le deuxième ordre de référencement renvoie à des «propos rapportés» (pp.13, 14), à «différents groupes» (p.17) ou à «un texte de réflexion» (pp. 18 et 30). Or, je vous le donne en mille, certaines de ces expressions renvoient à des

---

<sup>28</sup> Pour faire dire que le MSSS fournira au besoin des ressources pour les hommes en difficulté ... alors que c'est le rôle du comité d'inventorier les besoins et les services offerts aux hommes. N'est-ce pas là mettre la charrue devant les bœufs?

antiféministes bien connus, qui sont soit à la direction de groupes d'hommes ou qui gèrent des sites Internet destinés les uns et les autres à attaquer les femmes.

Bref, sur le plan de la critique méthodologique, une bonne bibliographie ne garantit pas nécessairement la qualité d'un rapport de recherche, mais permet de poursuivre la lecture et procéder à l'analyse du contenu. A contrario, une bibliographie boîteuse nous avertit déjà de la mauvaise qualité d'une recherche. C'est nettement le cas en ce qui a trait au Rapport du Comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes. Alors que son président y voit «une pierre d'assise dans la reconnaissance publique des réalités des hommes»<sup>29</sup> (Rondeau, 2004 ; 2) , force est de constater que les bases mêmes du rapport sont tout à fait inadéquates. Ce sont à la fois les femmes et les hommes québécois qui risquent de payer le prix de ces lacunes.

---

<sup>29</sup> Lettre de Gilles Rondeau à Philippe Couillard, Ministre de la santé et des services sociaux, datée du 7 janvier 2004.